

Fiche compétences

L'USAGER PARTENAIRE COORDONNATEUR EN ETP

DÉFINITION

L'Usager Partenaire COORDONNATEUR en ETP est une personne concernée par la maladie chronique, un aidant ou une personne en situation de handicap, formé à l'ETP et ayant des compétences en ingénierie de projet. Il assure la co-coordination d'une équipe éducative.

L'Usager Partenaire COORDONNATEUR en ETP est intégré à l'équipe éducative sur la base du volontariat.

CHAMP D'INTERVENTION

L'Usager Partenaire COORDONNATEUR en ETP intervient - seul ou en binôme avec un co-coordonnateur - directement auprès des équipes d'ETP et des partenaires (ARS, institutions, associations, réseau d'intervenants...).

MISSIONS

L'Usager Partenaire COORDONNATEUR en ETP, participe :

- aux programmes d'ETP au niveau de leur :
 - conception
 - construction
 - mise en œuvre
 - suivi et évaluation annuelle et quadriennale
- à la mise en œuvre d'outils de coordination
- à la communication interne et externe (relation avec les ARS°)
- à la veille réglementaire
- éventuellement à l'animation des séances

OBJECTIFS VISÉS

L'objectif est d'accompagner l'équipe éducative à :

- travailler en interdisciplinarité (professionnels / usager-partenaire / éducateur)
- la mise en œuvre du programme sur les plans méthodologique, logistique et organisationnel (gestion de projet)
- échanger sur les préoccupations quotidiennes, la résolution de problèmes et les ressources disponibles.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Formation de 40 h à l'éducation thérapeutique du patient
- Formation de coordonnateur ou expérience significative en gestion de projet, ou D.U en ETP, ou Master en ETP

- Être membre d'une association agréée ou d'un organisme œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé (associations, structures...) au titre de l'article 1114-1 du Code de la Santé Publique.
- Avoir atteint une certaine résilience.
(capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit de l'adversité)
- Avoir une expérience d'usager partenaire éducateur d'un minimum de 3 ans

SAVOIRS FAIRE

Compétences requises pour coordonner l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme, telles citées dans l'annexe 1 de l'arrêté du 31 mai 2013. Modifié et complété par l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'ETP.

SAVOIRS ÊTRE

- Avoir une bonne aisance relationnelle
- Être capable de développer sa résilience
- Être capable de redonner un sens à sa vie au travers de ses expériences
- Avoir élaboré son projet de vie
- Savoir faire preuve d'altruisme

MODALITÉS DU RECRUTEMENT

- Être proposé par l'association de santé ou sollicité par les équipes éducatives comme une ressource possible
- Avoir eu un entretien de recrutement (en présentiel) et reçu un accord du recrutement par l'ensemble des responsables des parties prenantes.

LES ÉLÉMENTS DU CONTRAT

- Règles de bon fonctionnement (organisation, durée, contenu, supports, etc...)
- Règles de confidentialité et de déontologie
- Charte d'engagement lors de la déclaration du programme
- Convention de prestation selon le statut de l'Usager-Partenaire coordonnateur

RÉTRIBUTION CONSEILLÉE

- Rémunération au même titre que les autres intervenants soit par contrat de travail ou indirectement au moyen d'une subvention ou d'une facturation versée à la structure porteuse/association qui l'emploie ou le mandate.
- Conventonnement possible avec les institutions.

RESSOURCES

- ETHNA : bibliographie accessible sur www.ethna.net onglet "Ressources"; ou contact@ethna.net
- Dispositifs d'accompagnement à l'ETP en Nouvelle Aquitaine <https://ethna.net/ressources/12/annuaires-des-ressources-en-etp>